



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E119553

VALABLE JUSQU'AU 05/07/2026

ÉDITÉ LE 03/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP

Siret : 529 034 670 00032

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 8117257-001

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.240254

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.240254

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : DS CHAPES

ZA LES CHEMINANTS
05230 LA BATIE-NEUVE

Téléphone : 04 92 55 96 92

Portable :

Site Internet : www.dschapes.fr

E-mail : contact@dschapes.fr

Responsabilité légale :

SANTOS PAULO PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
6261	Chapes Mention RGE	06/07/2023
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	28/03/2025
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	28/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/03/2025
o Isolation des combles perdus	28/03/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.